



RÈGLEMENT (UE) 2016/425 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 9 MARS 2016

Déclaration de Conformité

1. Identifiant du produit

Vêtement à usage unique ACTIVE GEAR® - modèle X90 -
Articles de protection jetables destinés à un usage unique dans
les environnements dangereux.

Couleur : Bleu

Matière : PE



2. Coordonnées du fabricant

ACTIVE GEAR SA
Route de Chantemerle 58d
1763 Granges-Paccot
Switzerland

3. Déclaration de responsabilité

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

4. Objet de la déclaration

Identification des EPI permettant la traçabilité : **X90** avec la
marque Active Gear et les références :
X90 - Numéros de lot indiqués sur l'emballage/produit.

5. Déclaration de conformité

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule
responsabilité d'Active Gear et déclare que les équipements de
protection individuelle (EPI) suivants sont conformes aux
dispositions du Règlement (UE) 2016/425 (Cat. I) et satisfont aux
exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à
l'annexe I ainsi qu'aux normes harmonisées pertinentes.

6. Normes appliquées

Références aux normes harmonisées pertinentes utilisées, y compris la date de la norme, ou à d'autres spécifications techniques

EN ISO 13688:2013



Pierre-Alain CLÉMENT
Administrateur Active Gear SA
Granges-Paccot, 2026-06-10



ISO 9001:2015
ISO 14001:2015
ISO 45001:2018